

MONEIN

Olosolo et le film « Yesterday » au cinéma La Bobine



Olosolo se produira en première partie du ciné-concert. © DR

Pour sa réouverture ce lundi 22 juin, le cinéma La Bobine propose un clin d'œil à la Fête de la musique avec un ciné-concert et les compositions du talentueux Olosolo (alias Julien Peruilhe), qui se produira à 21h avant la projection du film « Yesterday » de Danny Boyle, en hommage aux Beatles.

Tous les locaux communs du cinéma sont désinfectés après chaque séance, le port du masque est obligatoire jusqu'à ce que le spectateur soit assis. Un siège d'écart entre chaque spectateur à l'exception des familles, ce qui réduit la capacité de la salle de 50 %.

→ Tarifs : pour les deux prochaines semaines, toutes les séances sont à tarif réduit soit 5 € et 4 € pour les enfants de moins de 14 ans.

MONEIN

Un retour progressif et serein en salles de classe pour les collégiens

Au 8 juin, 70 % des élèves avaient repris le chemin du collège. Avant de redevenir obligatoires pour tous à compter de ce lundi 22 juin, les cours ont été dispensés par groupes de 15, une semaine sur deux.



Au collège, les espaces ont été balisés et les gestes barrières sont rigoureusement appliqués. © DR

Afin d'assurer la reprise des cours et la continuité pédagogique tout en respectant les préconisations sanitaires, la reprise des cours au collège s'est effectuée en deux temps : le 18 mai pour les élèves de 6e et de 5e et le 8 juin pour ceux de 4e et de 3e. Durant cette période, les élèves sont retournés en classe une semaine sur deux, par groupe de 15 et, pour chaque groupe, une salle de classe a été attribuée (ce sont les professeurs qui se déplacent).

Interrogés sur leurs ressentis, les élèves se sont dits heureux de retourner au collège et l'ambiance générale est bonne. « Les contraintes sont strictes mais à la maison, ce n'était pas simple non plus avec les frères et sœurs et les parents qui travaillent », a témoigné l'un d'entre eux. Un autre a trouvé que le protocole était bien trop rigoureux : « Nous nous désinfectons les mains jusqu'à 14 fois par jour et au self, il n'est pas possible de s'asseoir près de son pote ! »

Pour ceux qui ne sont pas revenus en classe ainsi que pour les semaines de non-présence dans l'établissement, les cours se sont poursuivis via la plateforme Chocolat.

Des contraintes importantes

Le principal Philippe Nunn a expliqué les conditions d'organisation dans l'établissement : « Les contraintes sanitaires sont importantes. En proposant et en mettant en œuvre des solutions concrètes (marquage au sol, réaménagement des salles de classe, préparation de plateaux

à la cantine...), les personnels ATT se seront avérés être les pivots d'un retour serein et progressif dans les salles de classes. » Un accueil spécifique a été organisé comprenant un temps de formation aux gestes barrière avec l'infirmière Isabelle Laure.

Concernant les objectifs pédagogiques, Philippe Nunn a précisé que l'enjeu d'un retour en classe n'est pas de finir les programmes mais de « s'assurer que les élèves maîtrisent les connais-

sances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions ». « Il faut éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement (...) Pour l'épreuve du brevet, les élèves seront dispensés d'examen oral et seules les notes des premier et deuxième trimestres seront considérées. »

Côté professeurs, également le plaisir de retrouver élèves et collègues est palpable. « Cependant,

le port du masque toute la journée a été une contrainte très pénible », a confié l'un d'entre eux.

De nouvelles directives

Les nouvelles directives applicables dès le 22 juin allègent les consignes notamment sur le port du masque qui restera obligatoire lors des déplacements dans l'établissement mais plus en cours. La distanciation physique passe d'un système de 4 m² à 1 m² latéral entre chaque élève. Pour permettre cette distanciation, le protocole provisoire précise : « En outre, si le mobilier des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique, tous les espaces de l'établissement peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...), y compris pour proposer d'autres activités » et ajoute même que « l'organisation de la classe à l'air libre est donc encouragée. »

Labellisé Établissement en Démarche de Développement Durable depuis le 18 mai et doté d'un club nature dynamique, le collège de Monein saura certainement s'adapter à ces nouvelles préconisations.

+ ZOOM

Un espace d'écoute et de discussion mis en place

Isabelle Laure, l'infirmière, et Sylvie Ruiné-Lacabe, l'assistante sociale, ont mis en place un temps d'expression libre et un questionnaire sur la période de confinement. Il ressort de cette enquête que tous les élèves ont apprécié d'avoir plus de temps en famille « notamment avec leurs parents », a précisé Isabelle Laure. Pour la majorité des 4e et 3e, le retour au collège était très attendu, « pour retrouver les copains et échapper à une ambiance familiale devenue pesante ». « Le sentiment de peur n'est pas ressorti des discussions et des questionnaires », explique Isabelle Laure. Cependant, nous avons instauré un espace d'écoute et de discussion individuel ou en petit groupe car ce que nous vivons tous est anxiogène et doit être exprimé. »

Tout au long de la période (confinement et post-confinement), le contact avec les élèves et les parents a été maintenu par mail, par courrier. Par ailleurs, le site internet du collège comporte de nombreuses infos pratiques (messages aux parents, cahier de texte numérique, plateforme Chocolat) ainsi qu'une belle exposition virtuelle réalisée par les élèves de 3e, dans le cadre des cours d'art plastiques.

24 HEURES

MONEIN

Reprise des écoles ce lundi 22 juin

Suite à l'intervention du Président de la République du 14 juin et à la publication, le 17 juin, du protocole allégué du ministère de l'Éducation nationale, les équipes enseignantes des écoles, la commune et l'association Vie et Rencontre ont annoncé que les écoles seront en mesure d'accueillir à temps plein tous les élèves à compter de ce lundi 22 juin. Les dispositifs d'accueil de loisirs, de restauration scolaire et garderie municipale seront aussi fonctionnels.

PLONGEZ DANS LES ARCHIVES DE LA RÉPUBLIQUE DES PYRÉNÉES

Rendez-vous sur le site larepubliquesdespyrenees.fr

RUBRIQUE ARCHIVES



Rechercher dans les archives du Béarn depuis 1944

A la Une

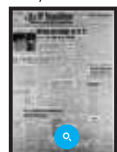
Il y a 20 ans



Il y a 40 ans



Il y a 70 ans



Retrouvez toutes les actualités qui ont marqué la mémoire collective du Béarn et de la Soule et revivez tous les petits et grands événements d'ici.



La République
L'ÉCLAIR